

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***22131162***Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

26 OCT. 2022

Le greffier **Grefte**

N° d'entreprise : 0817 359 216

Nom

(en entier) : **Logis des Fées**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale**Adresse complète du siège : **Rue séroule, 17 - 4800 Verviers****Objet de l'acte : Points 2 : Prise d'acte de la de la démission et de la nomination des administrateurs**

Présents : Grosjean Oscar, Corneau Claude, Grosjean Catherine

Le Président ouvre la réunion à 17 h et constate que l'assemblée générale a été régulièrement convoquée.
L'ensemble des coopérateurs couvre la convocation

Le Président constate que le nombre de parts présentes ou représentées est de 1.810 parts sociales, sur un total de 1.810 parts sociales.

L'assemblée peut donc valablement délibérer.

2. Démission des administrateurs

L'assemblée générale acte la démission des administrateurs suivants :

- Corneau Claude
- Grosjean Oscar
- Clarisse Hennen
- Agnes Crustin
- Vanessa Rodendourg
- Catherine Grosjean

Tel qu'il ressort de leur démission individuelle telle qu'annexée au présent pv

Il retire la gestion journalière à Mme Catherine Grosjean. A partir du 03 octobre elle ne peut plus réaliser aucun acte au nom du Logis des Fées

Dans la foulée, il désigne comme administrateur

- Home Net Service srl fs – BCE 0836.438.027, représenté par Denis Morrier (NISS 730215.037.90)
- Eric Grava – NISS 611007-277.88
- Alexandre Loffet – NISS : 861110-151.74
- Frédéric Winkin : - NISS : 660423-015.23
- Eric Neuprez ; 620219 -323.35

Home Net Service a le poste de délégué à la gestion journalière / administrateur délégué et ce pour une durée de 6 mois (six mois)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/11/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).